

# ST-MAURICE

Quartier du Glarier

## Immeuble Selmonmusaj (SMG16)

Surveillance de chantier

Rapport d'intervention (juillet 2016)



Olivier Paccolat  
Marie - Paule Guex

août 2016

# ST-MAURICE

## Quartier du Glarier

### Immeuble Selmonmusaj (SMG16)

#### Surveillance de chantier

## Fiche signalétique

|                                 |  |
|---------------------------------|--|
| <b>Commune :</b>                | St-Maurice VS, district de St-Maurice  |
| <b>Lieu-dit :</b>               | Glarier  |
| <b>Chantier :</b>               | Immeuble Selmonmusaj (parcelle no 7/2725)  |
| <b>Sigle :</b>                  | SMG16  |
| <b>Coordonnées :</b>            | CNS1304, 566'525/118'975. Altitude : 402,30 à 405 m                                    |
| <b>Projet :</b>                 | Construction d'un immeuble résidentiel. Promoteur : Fidan Selmonmusaj.                 |
| <b>Surface de la parcelle :</b> | 614 m <sup>2</sup>   |
| <b>Surface surveillée :</b>     | 200 m <sup>2</sup> , profondeur 1,60 m, 2,60 m à l'emplacement de l'ascenseur          |
| <b>Date de l'intervention :</b> | 21 au 25 juillet 2016  |
| <b>Coordination :</b>           | Archéologie cantonale (C. Brunetti)  |
| <b>Mandataire :</b>             | Bureau TERA Sàrl, Sion, (O. Paccolat)  |
| <b>Equipe de fouille :</b>      | Marie-Paule Guex (archéologue), Fabien Maret (archéologue), Julien Lavenna (fouilleur) |
| <b>Contexte archéologique :</b> | Palissade de bois  |
| <b>Datation :</b>               | Epoque historique  |

## 1 Circonstances

Les collaborateurs du bureau TERA, présents dans le quartier du « Glarier » à l'occasion de la fouille du site « Lavigerie », ont prévenu l'Archéologie Cantonale que des travaux d'excavation débutaient dans une parcelle voisine de leur chantier. Sur place, il a été constaté que les travaux étaient effectués sans surveillance malgré le préavis cantonale qui le stipulait. Comme seul l'humus avait alors été décapé (env. 0,30 à 0,40 mètre d'épaisseur) et que l'excavation proprement dite n'avait pas encore été effectuée sur l'ensemble de la parcelle, des sondages préliminaires ont été creusés jusqu'à la profondeur prévue de l'excavation (1,10 mètre sous l'humus) (**fig. 1**). L'ascenseur, implanté plus profondément (2 mètres), a fait l'objet d'un suivi complémentaire<sup>1</sup> (**fig. 2**). Entre les deux surveillances, le terrassement de toute la surface de l'immeuble a été exécuté en pleine masse sous contrôle archéologique : l'absence de vestiges à cette profondeur de 1,10-1,30 mètre a pu être confirmée.

L'immeuble est dépourvu de caves mais des sondages géologiques effectués avant le début chantier (sans surveillance archéologique !) ont révélé que le sommet de la nappe phréatique était situé environ 2,30 mètres sous la surface du terrain. Compte tenu de cette proximité, les ingénieurs ont planifié une excavation plus profonde pour y déposer une couche de 1 mètre de matériaux drainants, afin de prévenir les remontées d'humidité. Ainsi, la profondeur maximale atteinte sous le niveau de circulation de la parcelle est de 2,60 mètres (ascenseur). En conséquence, la fouille de l'excavation pour l'ascenseur a atteint la nappe et a aussitôt été envahie par l'eau, rendant le constat archéologique quelque peu délicat. Or des vestiges sont apparus à cette profondeur, sous une petite strate de sable fin où l'eau circule.

## 2 Découvertes archéologiques et séquence stratigraphique

Le quartier du « Glarier » est situé à la hauteur des berges du Rhône et en contrebas de la route cantonale conduisant à Massongex (**fig. 2**). La parcelle examinée est distante du rocher d'un peu plus de 30 mètres. La sédimentation des lieux durant la période historique est essentiellement d'origine fluviale (**fig. 3**).

### 2.1 La palissade de bois

Une palissade de bois a été découverte au fond de la fouille de l'ascenseur. D'orientation nord-sud et repérée sur une longueur de 6 mètres, elle est composée de piquets de bois (UT10), espacés de 0,15 à 0,20 mètre les uns des autres (**fig. 4**). Seules leurs extrémités sont conservées (observées sur une longueur de 0,30-0,40 mètre). La partie supérieure (arrachée anciennement) émerge de 0,10 – 0,20 mètre au-dessus du fond de fouille (**fig. 5**). Ces piquets formaient probablement la structure porteuse d'une palissade et devaient être entrelacés de fines branches et autres liens végétaux.

De part et d'autre de la palissade, des terrains différents ont été observés. A l'ouest, le sédiment est composé de silts gris tassés et compacts (UT9), riches en inclusions anthropiques (fer, os, brique, charbon de bois). A sa surface, un fin liseré brunâtre de silt compact (UT8) constitue une interface (piétinement ?) (**fig. 6**). A l'est des piquets, d'autres dépôts d'origine fluviale sont présents (UT7).

Des fragments de terre cuite architecturale dans le niveau en relation avec la palissade (UT9) indiquent que ces vestiges appartiennent à la période historique. Cet aménagement constitue une protection et une limite entre la zone inondable du Rhône, situé un peu en contrebas, et la zone de fréquentation humaine. Cet espace d'une trentaine de mètres compris entre le rocher et les berges du Rhône de l'époque constitue en effet un passage obligé de la route reliant St-Maurice à Massongex.

---

<sup>1</sup> Sur place, Marie-Paule Guex, archéologue, les 20 et 21 juillet 2016 pour les sondages, le 26 juillet pour l'excavation de l'ascenseur.

Sur les représentations des lieux, dont la plus ancienne est celle de Mérian (1652), la route est clairement installée sur une terrasse (une strate du rocher ou un remblai ?) surmontant la zone inondable du Rhône (**fig. 7**). Le niveau de circulation en terre compactée et sa palissade, localisés à la hauteur du lit majeur du fleuve, pourraient remonter à une période où la route n'avait pas encore été mise en hauteur, à l'abri des crues du Rhône. Seule une analyse au carbone 14 des restes de piquets et des os ramassés dans la couche de silts compacts permettrait d'en préciser la date.

## **2.2 La sédimentation au-dessus de la palissade**

Le niveau de silts gris-brun (UT7), repéré au fond de l'excavation de l'ascenseur, recouvre la palissade (UT10) et le fin liseré brunâtre (UT8), et sa teneur actuelle en eau en fait une frange de la nappe phréatique. D'une épaisseur de 0,20 à 0,30 mètre, il résulte vraisemblablement d'une crue du Rhône. Ce dépôt n'est pas isolé mais semble marquer le début d'une période où le secteur était constamment envahi par l'eau. La partie supérieure de la palissade, si elle n'a pas été arrachée lors de la première crue, a probablement été peu à peu détruite par pourrissement. La fréquentation humaine du secteur semble dès lors abandonnée : plus aucune trace d'occupation n'est visible dans les sédiments sur une hauteur de 1,40 mètre au-dessus de l'horizon archéologique.

Les différentes couches qui se déposent au-dessus sont tout d'abord un niveau d'argile beige et bleue de 0,20 mètre d'épaisseur (UT6), qui forme actuellement le toit étanche de la nappe phréatique. Ce dépôt traduit peut-être le début d'une période au cours de laquelle le secteur était envahi par un marais. Par-dessus, une succession de niveaux d'argiles et de silts est ensuite attestée (UT5), témoins des crues du fleuve débordant dans le marais. La séquence de dépôts naturels se termine enfin par une couche d'argile verte (UT4), d'une épaisseur de 0,40 à 0,50 mètre, dont la texture devient progressivement moins élastique vers son sommet et qui correspond peut-être à l'assèchement du marais (**fig. 6 et 8**).

## **2.3. Dépôts anthropiques**

Dans deux des sondages (sondages 1 et 2), le sommet de l'argile est recouvert d'une couche de sédiment contenant des matériaux de démolition (UT3). Le sondage 3, en aval vers le Rhône n'en contient pas. Il s'agit peut-être de dépôts visant à assainir la partie piétonne ou carrossable du secteur. (**fig. 8**). Le dépôt humique (UT1) au sommet de la séquence stratigraphique se rapporte à une période au cours de laquelle le secteur était voué à l'agriculture, mis en scène sur la gravure de Mérian sous la forme d'un verger.

## **3. Conclusion**

La courte intervention archéologique effectuée sur le chantier du « Glarier » a fourni de précieuses informations sur la topographie et l'organisation d'un secteur périphérique de St-Maurice aux époques anciennes. Elle permet tout d'abord de définir la configuration du terrain au niveau de l'étranglement entre le rocher et le Rhône, et de se rendre compte que le passage était beaucoup plus bas dans l'Antiquité et durant le Moyen Age qu'au XVII<sup>e</sup> siècle (Mérian). Du point de vue géologique, elle montre que les argiles rencontrées dans maintes fouilles profondes, effectuées dans l'agglomération de St-Maurice, ne constituent peut-être pas partout la base de la séquence stratigraphique, puisque des vestiges peuvent apparaître en-dessous. Enfin, des analyses au carbone 14 de la palissade permettront non seulement de dater les vestiges, mais également d'estimer la vitesse de sédimentation dans le secteur bordier du Rhône, argument chronologique lors de fouilles futures près du fleuve.

## Liste des unités de terrain (UT)

- UT1 Limon brun foncé humique, rares inclusions anthropiques, homogène. Terre végétale
- UT2 Sables gris très fins. Débordement de meunière ?
- UT3 Limon brun gravillonneux, avec de petits galets, contenant beaucoup de fragments et petits graviers de mortier, des nodules de brique, du charbon de bois. Mobilier : os, céramique vernissée, fer. Remblais ?
- UT4 Argile vert olive, progressivement plus compacte et élastique vers le bas. Rares inclusions d'os et briques. Dépôt fluviatile ?
- UT5 Litages d'argile vert-beige et de silts beiges. Rares inclusions anthropiques. Dépôt fluviatile ?
- UT6 Argile vert-beige, compacte et pure. Rares inclusions anthropiques. Dépôt fluviatile ? Scelle actuellement la nappe phréatique.
- UT7 Silts et sables fins, gris-brun. Dépôt fluviatile ? La teneur actuelle en eau de ce sédiment en fait un phénomène marginal de la nappe phréatique.
- UT8 Liséré de silts bruns très compacts et étanches à l'eau. Marque le sommet de la couche UT9. Niveau de piétinement ?
- UT9 Silts gris très compacts, sans eau, riches en inclusions anthropiques (os, fer, briques, charbon de bois). Localisés à l'ouest de UT10. Remblais ?
- UT10 Ligne nord-sud matérialisée par une succession de piquets ou poteaux de bois, dont l'extrémité supérieure est arrachée à la hauteur du sommet de la couche UT7. Bois assez bien conservé, quoique très usé. Palissade.

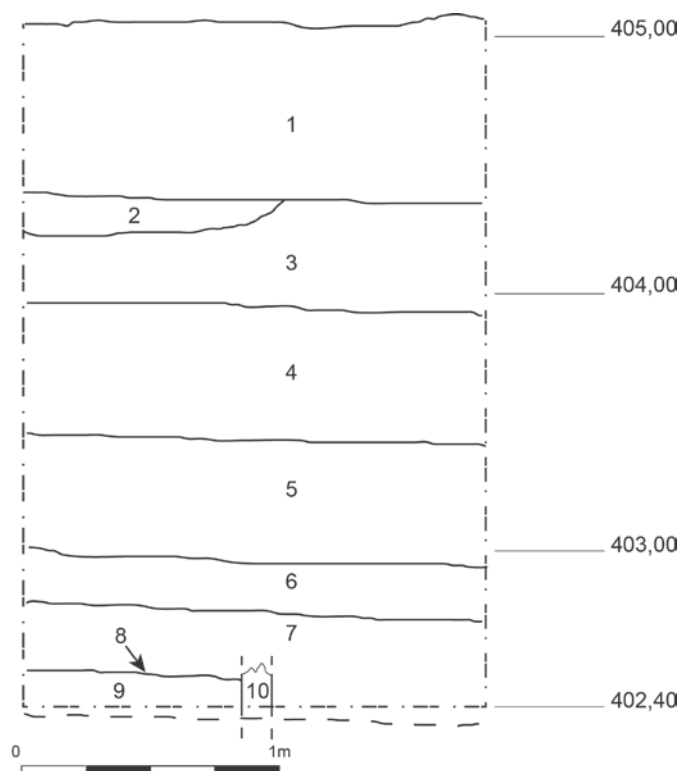
## Figures



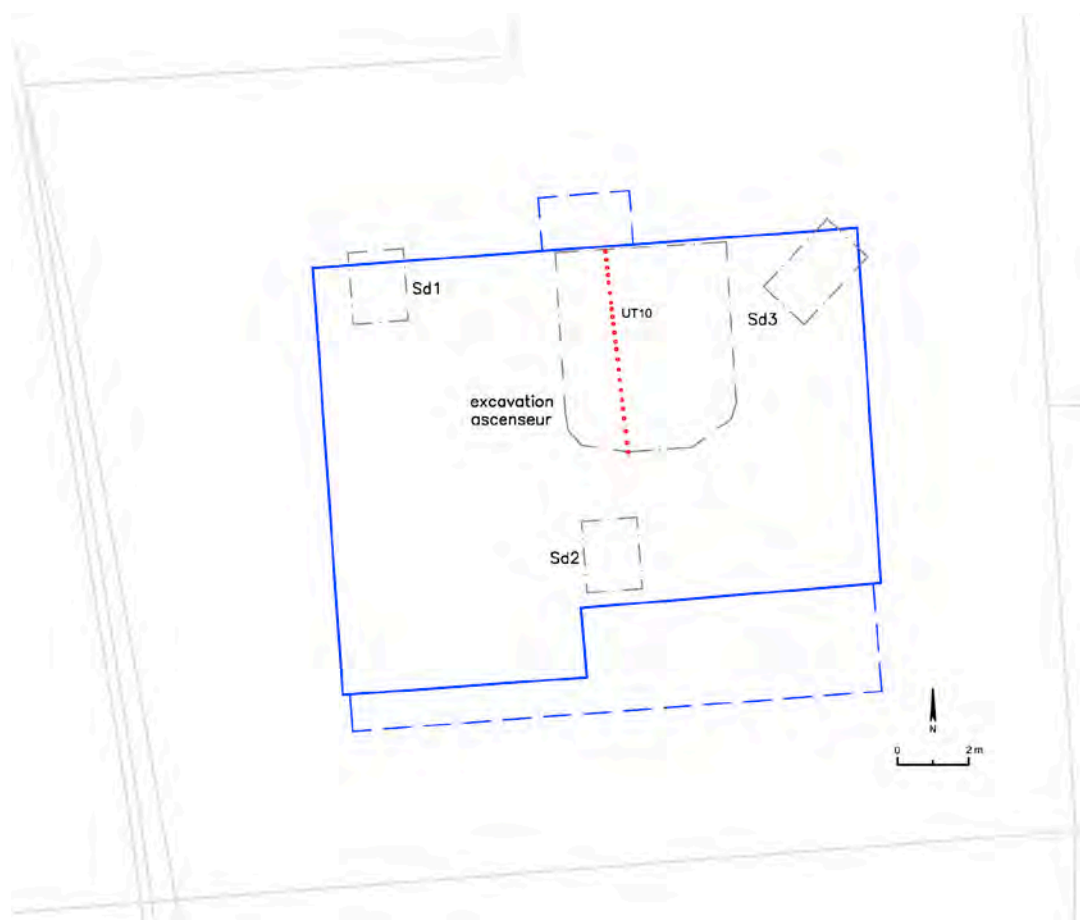
**Fig. 1** St- Maurice, Glarier. Emplacement des trois sondages. Vue depuis l'ouest.



**Fig. 2** St-Maurice, Glarier. Chantier au moment de la fouille de l'ascenseur. Vue depuis le sud.



**Fig. 3** St-Maurice, Glarier. Colonne stratigraphique schématique du secteur. Vue depuis le sud.



**Fig. 4** St-Maurice, Glarier. Plan des sondages et des vestiges (UT10), et de l'emprise de l'immeuble (en bleu).

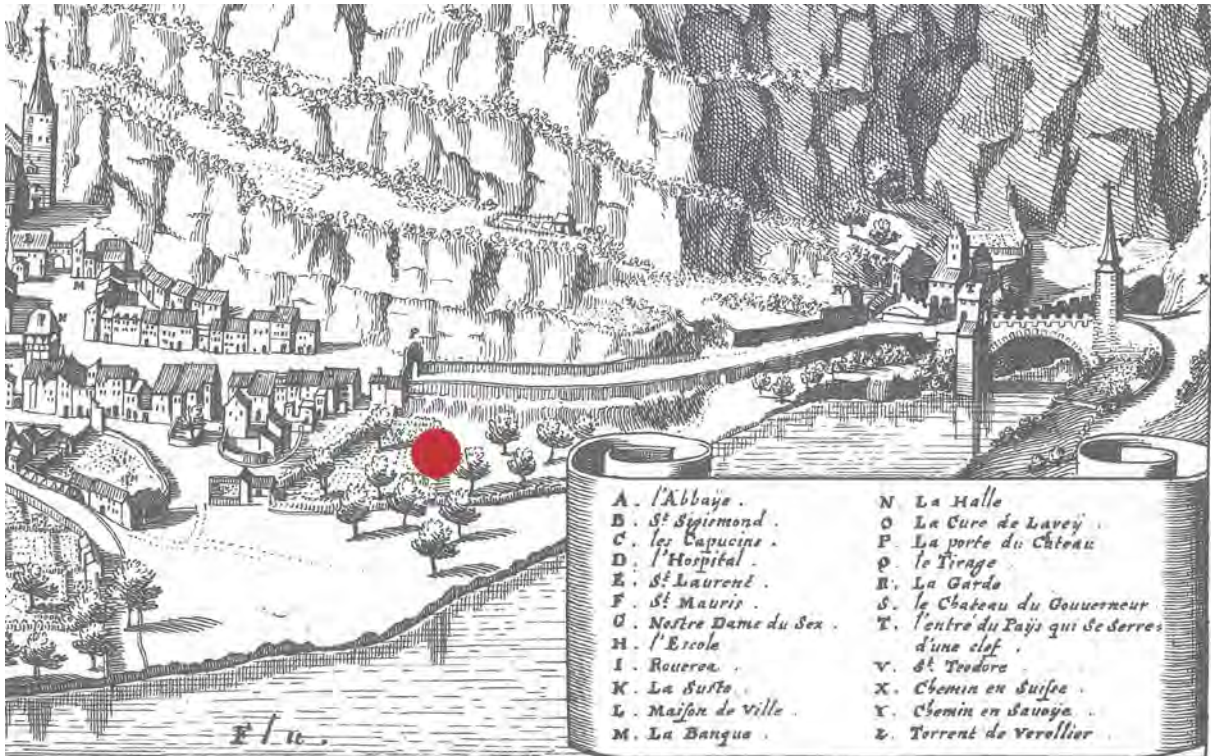


**Fig. 5** St-Maurice, Glarier. Ligne de piquets formant la palissade. Vue depuis le sud-ouest.



**Fig. 6** St-Maurice, Glarier. Profil nord de la fouille pour l'ascenseur. La flèche désigne le liséré brun qui caractérise le niveau de fréquentation contemporain de la palissade. Vue depuis le sud.





**Fig. 7 St-Maurice, Glarier.** Extrait de la gravure de Mérian, 1652. Le point rouge marque l'emplacement du secteur examiné. Au XVII<sup>e</sup> siècle, un verger occupait les lieux.



**Fig. 8 St-Maurice, Glarier.** Sondage 2, profil ouest. La limite entre le sédiment argileux (vert) et le dépôt anthropique est nette. Vue depuis le sud-est.